

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Allocution

du très honorable Brian Mulroney,  
premier ministre du Canada,  
devant l'Assemblée générale de l'ONU

Canada

New York, États-Unis

le 29 septembre 1988

Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Votre sagesse et votre expérience contribueront à rendre cette session particulièrement productive.

C'est un honneur pour moi de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale des Nations Unies, le creuset où, dans un monde troublé, l'humanité place ses espoirs de paix.

Nous sommes, je crois, à l'aube d'une nouvelle ère où les différends qui ont opposé nos nations deviendront moins importants que les dangers qu'elles doivent affronter ensemble, une nouvelle ère où les actions concrètes pour accroître la sécurité mondiale doivent - et peuvent - s'accompagner d'engagements tangibles à réduire la pauvreté dans le monde en développement et à protéger notre environnement collectif.

Monsieur le Président, pendant deux générations, le monde a vécu sous la menace d'un conflit nucléaire. Mais il s'est réalisé récemment des progrès importants sur le plan du contrôle des armements.

Le Traité INF est un des premiers pas historiques sur la voie de la réduction des arsenaux et nous avons une profonde dette de reconnaissance envers le président Reagan des États-Unis et le Secrétaire général Gorbatchev de l'Union soviétique, à qui il faut rendre hommage pour leur courage et leur leadership.

Ils ont érigé les fondations d'une oeuvre qu'il s'agit maintenant de poursuivre. Nous pouvons réduire les armements stratégiques. Nous pouvons limiter la prolifération des armes nucléaires. Nous pouvons limiter les essais nucléaires, et chaque pas dans cette direction nous rapproche d'une interdiction absolue de ces essais.

Nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à un traité interdisant l'utilisation des armes chimiques. À ce propos, je vois d'un bon oeil la proposition du président Reagan de rassembler prochainement les signataires du Protocole de Genève sur l'interdiction des armes chimiques.

Nous devons aussi exercer un contrôle sur les armes conventionnelles. N'oublions jamais que celles-ci ne cessent de faire des victimes. J'encourage cette assemblée à susciter encore d'autres progrès dans le domaine du désarmement.

Monsieur le Président, il s'est réalisé aussi pendant la dernière année des progrès importants sur le plan de la sécurité régionale, des progrès qui nous paraissaient à

nous tous ici inconcevables auparavant. En Afghanistan, la tentative d'imposer des solutions par l'invasion et l'occupation a échoué et l'Union soviétique est en train de retirer ses troupes de ce pays. Les Nations Unies demeurent profondément engagées dans la recherche de solutions.

Dans le golfe Persique, aucun pays n'est parvenu à imposer sa volonté par la force. Aujourd'hui, une mission de l'ONU à laquelle participe un contingent de 500 soldats canadiens assure le respect du cessez-le-feu dans cette région où les combats ont fait, récemment, des centaines de milliers de victimes. Le Canada poursuit ainsi le rôle qu'il joue depuis plus de 40 ans dans les efforts de maintien de la paix, rôle qu'il a toujours assumé volontiers.

Nous avons fait partie de toutes les forces de maintien de la paix de l'ONU depuis sa fondation; ce fut souvent difficile et coûteux, mais nous sommes fiers d'avoir ainsi pu contribuer à apporter la stabilité à des points chauds du globe. Aujourd'hui, une bonne partie de nos troupes sont engagées soit dans des missions de maintien de la paix dans diverses régions du monde, soit dans des programmes d'entraînement en prévision d'interventions futures en faveur de la paix. La remise aujourd'hui du Prix Nobel pour le maintien de la paix rend un vibrant hommage au Secrétaire général des Nations Unies, ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui patrouillent courageusement des zones dangereuses pour y faire triompher la paix.

Mais les progrès ne sont pas partout aussi évidents que nous le souhaiterions. Le cercle vicieux de la répression et de la violence n'a pas été rompu en Afrique du Sud. Nous en connaissons tous la cause : la violation massive des droits de la personne érigée en un système qu'on appelle l'apartheid. Partout dans le monde, les pressions contre l'apartheid s'intensifient et finissent par donner des résultats. Le monde entier trouve cette pratique odieuse; il doit maintenant faire front commun pour y mettre un terme.

Le Canada a lui-même pris des mesures vigoureuses pour débarrasser notre civilisation de ce fléau unique. Nous savons cependant que nos efforts resteront vains si nous agissons seuls; c'est pourquoi nous les avons conjugués avec ceux d'autres gouvernements, particulièrement au sein du Commonwealth et de la Francophonie. Depuis le début, nous avons appliqué toutes les sanctions sur lesquelles se sont entendus les États du Commonwealth, et nous continuerons de le faire. Et nous allons chercher à élargir leur application, à accroître leur efficacité et à encourager d'autres pays à se joindre à ceux qui les appliquent déjà.

Fidèle à sa politique d'intensifier de façon systématique et délibérée les pressions sur l'Afrique du Sud, notre gouvernement a annoncé plus tôt cette semaine qu'il prendrait (i) de nouvelles mesures précises pour resserrer l'interdiction concernant les contrats gouvernementaux des compagnies d'Afrique du Sud, (ii) de nouvelles mesures d'interdiction portant sur les produits de haute technologie, ainsi que (iii) des initiatives visant à appuyer concrètement les efforts pacifiques dirigés contre l'apartheid.

En raison de la menace qui pèse sur les grands projets de développement dans les États de la Ligne de front, nous avons l'intention de collaborer avec d'autres pays à fournir une assistance destinée au maintien de ces initiatives.

Le mouvement en faveur de la dignité humaine est maintenant irréversible. Il se produira inévitablement un changement fondamental en Afrique du Sud; il ne peut y avoir aucun doute là-dessus. Reste à savoir quand et comment se produira ce changement et à quel prix en vies humaines. Nous devons faire en sorte que ce soit bientôt et de façon pacifique et que soit préservé un cadre propice à l'émergence d'une société démocratique et non raciale en Afrique du Sud. Alors seulement les enfants de Mandela pourront connaître les bienfaits qu'apporte la liberté.

Les problèmes du Moyen-Orient préoccupent cette assemblée depuis qu'elle existe. Les solutions pacifiques se sont révélées difficiles à appliquer et, en leur absence, on assiste à une escalade de la violence et de l'extrémisme. Mais ce n'est pas une raison pour céder au désespoir; il faut au contraire redoubler d'efforts.

On souscrit de plus en plus aujourd'hui à l'idée d'une conférence internationale convenablement structurée qui serait basée sur le droit d'Israël à l'existence et sur la reconnaissance des droits des Palestiniens. Le Canada estime qu'une telle conférence pourrait favoriser le dialogue et désamorcer une situation qui ne promet guère autre chose que de nouvelles souffrances.

Monsieur le Président, certains conflits régionaux continuent de défier notre courage et notre imagination. Mais en très peu de temps, les progrès réalisés sur la voie de la pacification mondiale ont été spectaculaires et extrêmement encourageants.

Qui aurait prédit, il y a un an, que l'Union soviétique serait aujourd'hui en train de retirer ses troupes d'Afghanistan, que les troupes vietnamiennes commenceraient à se retirer du Cambodge, que les troupes de

maintien de la paix de l'ONU patrouilleraient la frontière entre l'Iran et l'Irak, que les négociations sur l'Angola et le Sahara occidental commenceraient à porter fruit, que le Secrétaire général serait en train de discuter de l'indépendance de la Namibie avec le gouvernement sud-africain? Ceux qui ont douté de la valeur du multilatéralisme et de l'ONU doivent sûrement être en train de reconsidérer leurs positions.

Le récent rapport du Secrétaire général sur le travail des Nations Unies est un document qui devrait inspirer les délibérations de cette assemblée. Au moment où naît un véritable espoir de paix, la voie que nous devons prendre se dessine clairement devant nous : c'est celle de la conciliation, et non de la confrontation, entre l'Est et l'Ouest; celle de la coopération et de la générosité, et non des revendications et de l'inflexibilité, dans les relations Nord-Sud; celle de la négociation, et non de l'agression, dans les conflits régionaux; celle de l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée il y a 40 ans.

Nous devons donner espoir à ceux qui aujourd'hui sont privés de leur liberté d'expression, réduits au silence à la pointe du fusil. Nous devons entretenir la flamme de la liberté partout où les droits fondamentaux sont bafoués. Nous devons renforcer le rôle pacificateur du Conseil de sécurité et son action en faveur du maintien de la paix dans le monde entier. C'est possible, moyennant l'aide de tous les membres de cette assemblée.

Monsieur le Président, la course aux armements, les conflits régionaux et la menace d'un holocauste nucléaire ont été au centre des préoccupations de l'ONU pendant deux générations, et il continuera d'en être ainsi. Mais je crois que nous sommes à un point de notre histoire où nous devons consacrer beaucoup plus d'énergie politique à des problèmes autres que ceux de la sécurité, des problèmes tout aussi importants mais auxquels, jusqu'ici, nous avons accordé une moindre priorité.

Je pense, précisément, au double défi que représentent l'extrême pauvreté de certains pays et les graves menaces qui pèsent sur notre environnement. Je crois qu'il n'y aura pas de véritable sécurité tant que ces problèmes n'auront pas été réglés.

Ces questions figuraient en bonne place à l'ordre du jour des trois sommets internationaux dont le Canada a été l'hôte l'an dernier : le Sommet de la Francophonie, la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et le Sommet économique. Les chefs d'Etat et de gouvernement que

j'ai rencontrés à ces occasions m'ont paru plus convaincus que jamais de la possibilité d'apporter de véritables solutions à ces problèmes avant la fin du siècle.

Ceux-ci doivent obtenir la même priorité aux Nations Unies. La pauvreté menace la sécurité, elle compromet l'égalité, elle tue l'espoir.

On estime aujourd'hui qu'au moins un milliard de personnes vivent dans un extrême dénuement, des hommes, des femmes et des enfants qui ont faim, qui sont souvent malades, qui sont illettrés et qui meurent jeunes.

Les gouvernements et les grandes organisations internationales doivent remettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Nous avons une obligation de justice sociale envers les plus pauvres de notre monde; nous devons aussi faire en sorte que la croissance économique ne porte pas atteinte à notre environnement.

À Toronto, les dirigeants des grandes nations industrialisées ont renouvelé leur engagement d'oeuvrer en faveur d'une croissance économique continue, dans l'intérêt aussi bien des pays industrialisés que des pays en développement.

Nous nous employons aussi à décloisonner le système commercial international pour le rendre plus accessible et plus profitable à toutes les nations. Il sera renforcé au niveau bilatéral, comme il l'est avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le plus grand traité commercial de l'histoire entre deux pays. Il peut aussi être renforcé sur le plan régional, comme il l'a été au sein de l'ASEAN et comme il le sera graduellement en Europe d'ici 1992. Et il doit être renforcé par le truchement du GATT et de pourparlers multilatéraux comme les négociations commerciales de la Ronde Uruguay. Il est essentiel de faire progresser ces négociations lors de l'examen à mi-parcours qui doit avoir lieu à Montréal en décembre sous les auspices du GATT.

Il est aussi essentiel d'accroître l'aide au développement, surtout celle destinée aux pays les plus pauvres. Le Canada vient de terminer une revue de sa politique d'aide publique au développement. Nous avons remanié nos priorités de manière à reconnaître aux femmes un rôle particulier dans le développement, à améliorer qualitativement et quantitativement l'aide que nous accordons, et à la concentrer sur les populations les plus démunies dans les pays les plus pauvres.

C'est pourquoi le Canada a décidé d'annuler

entièrement les dettes au titre de l'aide publique au développement d'un grand nombre de pays. Il serait ridicule, après tout, que des prêts accordés à des fins de développement deviennent eux-mêmes des entraves à ce développement.

Il ne s'agit pas d'une attitude altruiste. Tous les pays, qu'ils soient du Nord ou du Sud, riches ou pauvres, trouveront également leur compte dans un partage plus équitable de la richesse mondiale. C'est d'ailleurs pourquoi notre programme d'aide est maintenant entièrement composé de subventions.

L'aide canadienne continuera d'augmenter pour atteindre l'objectif de 0,6 % du produit national brut d'ici 1995, et celui de 0,7 % d'ici l'an 2000, soit d'ici moins de 12 ans.

La meilleure façon peut-être d'illustrer l'importance que notre pays attache aux Nations Unies serait de signaler qu'il se classe au quatrième rang par ses contributions et que celles-ci sont destinées pour la plupart à l'aide au développement.

L'Afrique est un cas particulier. Le Canada a pris ses responsabilités dans la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. En 1986-1987, il a déboursé près d'un milliard de dollars en Afrique par les différentes filières de l'aide au développement, soit multilatérales, bilatérales et non gouvernementales. Au cours des cinq prochaines années, l'Afrique recevra près de la moitié de toute notre aide bilatérale.

Mais le commerce et l'aide des pays développés ne suffiront pas à enrayer la pauvreté, que ce soit en Afrique ou ailleurs. Il faudra aussi que les nations visées adoptent des politiques économiques et des stratégies de développement solides. La responsabilité des progrès dans ce domaine incombe plus directement aux gouvernements de ces pays.

Monsieur le Président, j'ai dit que les énergies libérées par l'accroissement de la sécurité dans le monde doivent être consacrées à deux problèmes également urgents. L'un de ceux-là est la pauvreté. L'autre est la protection de l'environnement.

Le monde vit actuellement une crise environnementale comme il n'en a jamais connu jusqu'ici. La Nature nous lance un cri d'alarme que nous aurions grand tort de ne pas écouter. Cette crise se manifeste partout autour de nous : pénuries de bois d'oeuvre, épuisement des sols,

désertification, épuisement des stocks de poissons, troupeaux de phoques décimés dans la Mer du Nord; au Canada, des bélugas viennent s'échouer sur les rives du Saint-Laurent.

Certains disent même que nous avons atteint un point où la survie de l'humanité est menacée. La présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Premier ministre Brundtland, a déclaré que la menace qui pèse sur notre environnement n'est surpassée que par celle de la guerre nucléaire. Maintenant que nous avons réduit les risques de guerre nucléaire, nous voilà aux prises avec l'élévation du niveau des mers, la pollution de l'air et l'avance inexorable des déserts.

On se rend compte de plus en plus que l'environnement, l'économie et la santé humaine sont inextricablement liés.

Au Nord, nous payons le prix de l'insouciance de nos sociétés industrielles à l'égard de l'environnement, tandis qu'au Sud, on paie celui de la pauvreté, de la croissance démographique et du besoin d'un développement économique immédiat.

La destruction de la forêt brésilienne, la déforestation de l'Afrique subsaharienne ou la pollution de l'eau dans les villes tentaculaires du Tiers Monde sont les conséquences de la lutte des pauvres pour la survie. À défaut de meilleures perspectives de développement, ils n'ont pas d'autre choix que d'agir comme ils le font pour se loger, se nourrir et assurer leur subsistance. Nous devons les aider à protéger les précieuses ressources de leur milieu.

Nous avons besoin d'un regain de croissance économique, certes, mais d'une croissance qui préserve le capital-ressources de notre planète, non d'une croissance qui empoisonne l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons. Comme l'a si bien dit un sage autochtone devant une commission du gouvernement canadien : "Nous n'avons pas reçu la terre en héritage. Nous en avons seulement la garde pour l'usage futur de nos enfants".

Monsieur le Président, dans un monde où les rivières et les vents échappent à l'emprise des lois et des frontières, il est clair que les initiatives nationales ne suffisent pas en elles-mêmes. Nous le savons trop bien au Canada. Les pluies acides s'attaquent à notre environnement et par le fait même à notre économie.



Nous avons pris d'importantes mesures pour y remédier chez nous. Nous avons vivement exhorté notre voisin à faire de même et à conclure avec nous un traité destiné à réduire les dommages causés à notre environnement en fixant des objectifs précis à atteindre dans des délais donnés. Mais les pluies acides ne se limitent pas à une nation ni même à un continent. Elles constituent un problème international, qui exige une solution internationale viable.

L'effet de serre, l'appauvrissement de la couche d'ozone et le stockage des déchets toxiques sont eux aussi des sujets de préoccupation mondiale. Je suis encouragé par le fait que d'autres pays ont accordé une très grande importance à l'environnement lors du débat de cette année à ce sujet. Les problèmes de protection de l'environnement appellent un renforcement de la coopération internationale, où les Nations Unies peuvent jouer un rôle essentiel.

Comme dans le cas des problèmes de sécurité, d'importantes mesures ont été prises. La signature, à Montréal il y a un an, du protocole sur la protection de la couche d'ozone, est une brillante illustration de ce que peut donner la coopération entre nations. J'invite tous les États qui ne l'ont pas fait encore à signer et à ratifier ce protocole.

La question de plus en plus urgente du réchauffement de la planète et des changements climatiques a été sérieusement examinée lors de la Conférence internationale sur l'atmosphère en évolution, tenue à Toronto en juin dernier. La communauté mondiale devrait viser comme objectif l'élaboration d'un droit international de l'atmosphère d'ici 1992.

Nous nous réjouissons des efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement afin d'élaborer une convention mondiale sur les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux. Nous espérons qu'elle sera prête à recevoir la signature des États membres l'an prochain.

Monsieur le Président, ces différentes initiatives créent un puissant momentum qui doit être maintenu et même accru. D'autres démarches s'imposent.

Le Canada souscrit par exemple à une étude de faisabilité sur la création d'une banque mondiale de la conservation, qui travaillerait de concert avec la Banque mondiale. Il demande d'ailleurs à la Banque mondiale, à sa réunion annuelle à Berlin-Ouest, d'intégrer davantage les préoccupations environnementales dans la conception et la mise en oeuvre de ses projets. Il appuie entièrement l'idée

d'un Sommet des chefs de gouvernement sur les questions d'environnement. Il invite instamment toutes les corporations et les associations industrielles et commerciales internationales à élaborer des codes d'éthique environnementale et à les appliquer rigoureusement.

De toute évidence, les nations riches doivent faire davantage pour aider les pays en développement à atteindre une croissance qui ne détruit pas leur environnement. C'est pour cette raison que l'Agence canadienne de développement international fait de la protection de l'environnement un des critères de ses projets de développement.

Je voudrais annoncer aujourd'hui que le Canada mettra sur pied un centre destiné à promouvoir sur la scène internationale le concept écologique du développement viable. Ce centre, qui sera situé à Winnipeg, collaborera étroitement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales à vocation semblable.

Le Canada est tout à fait en faveur de la tenue d'une conférence des Nations Unies sur le développement viable en 1992.

Le monde fait face à des défis de taille, mais nous faisons la preuve qu'ils peuvent être relevés avec succès. L'humanité n'est pas destinée à se détruire. Il est possible d'éviter la guerre, d'atténuer la pauvreté, de préserver l'environnement, de réparer les injustices.

Monsieur le Président, l'ONU n'est pas et ne sera jamais une institution parfaite. Mais elle a prouvé ces dernières années qu'elle est capable d'apporter les réformes qui s'imposent, et d'en sortir plus forte et plus efficace. Nous devons continuer d'améliorer cette irremplaçable organisation, car les citoyens de nos pays vont la juger non d'après ses discours, mais d'après ses actes et ses réussites concrètes. Un programme d'immunisation qui sauve la vie à des millions d'enfants du Tiers Monde n'est-il pas un témoignage durable de la profonde utilité de l'ONU?

Maintenant que le climat politique international s'améliore, l'ONU peut jouer le rôle que lui confère sa charte. Lester Pearson, un grand homme d'État canadien qui était présent lors de la création de cette organisation, a dit un jour que l'ONU est le "symbole vivant de notre interdépendance; elle incarne l'idée naissante de collectivité internationale, qui transcende les nations et les régions et qui constitue notre seule planche de salut en cette ère nucléaire".

Monsieur le Président, l'ONU représente à la fois l'idéal que nourrissaient nos prédécesseurs et l'espoir que nous nourrissons pour nos enfants. La tâche qui nous attend est inéluctable et les choix à faire sont clairs : maîtriser les forces irrésistibles du changement qui se déchaînent autour de nous; reconnaître le caractère interdépendant de notre monde et des problèmes qui s'y posent; faire de notre planète un monde plus pacifique, plus prospère, plus humain, un monde où la force n'exclut pas la justice, où la richesse n'exclut pas la générosité, un monde où toutes les nations croient au triomphe ultime de la justice économique et sociale et comprennent comme il se doit que nous n'avons qu'une seule terre à transmettre à nos enfants.